

Plan Climat de la Ville de Liège



Le mot du Bourgmestre

« **G**ouverner, c'est prévoir ! Et ne rien prévoir, c'est courir à sa perte ! »

Cette citation du 19^{ème} siècle résonne avec acuité dans le contexte de crises à répétition que nous vivons aujourd'hui et que nous aurons encore à subir.

De la crise Covid à la crise climatique, avec les corollaires de cybercriminalité et de tension géostratégique sur l'économie des matières premières et de l'énergie, tous les scénarios envisagés, depuis 2020, par les Nations Unies se sont réalisés.

La récente évolution de la situation ukrainienne est venue renforcer le climat d'insécurité internationale avec des conséquences directes et indirectes extrêmement préoccupantes y compris au niveau local. L'impact sur les conditions de vie des populations à l'échelle mondiale risque d'être conséquent.

En juin 2021, notre Conseil Communal approuvait les données de base et les grandes orientations de notre Plan Climat mettant en avant l'impérieuse nécessité d'agir maintenant, tous ensemble et à tous les niveaux.

Dans la foulée, nous connaissions, après plusieurs années de canicules, les pires inondations que Liège et sa région n'aient jamais connues.

Depuis, la flambée des prix de l'énergie a contaminé tous les secteurs économiques et stimulé une poussée inflationniste totalement imprévue.

Tous ces facteurs compliquent l'opérationnalisation de notre Plan d'Action pour le Climat et l'Energie. Si sa mise en œuvre va désormais nous coûter plus cher, on ne peut pas imaginer ce qu'il nous en coûtera si nous ne faisons rien.

Réduire notre dépendance, notre vulnérabilité, nos consommations énergétiques et nos émissions de gaz à effet de serre, tout en développant les énergies renouvelables, et en adaptant notre territoire, nos infrastructures et notre société aux risques climatiques est indispensable et éminemment urgent.

Il s'agit d'un processus ambitieux qui nécessite l'implication de toutes et tous. Plus que jamais, un partage des enjeux et une solidarité sans faille, y compris avec les générations futures doivent guider notre action.

Bourgmestre de Liège

Le mot de l'Échevin

Au fil du temps, les centres urbains se sont érigés en véritables lieux de concentration de services et de populations. Si cette richesse propre aux villes offre de nombreux avantages à ses habitants et usagers, cette situation rend également les villes beaucoup plus vulnérables aux phénomènes liés aux effets du changement climatique. Malheureusement, ce dérèglement climatique a d'ores et déjà impacté la ville de Liège au travers des tragiques inondations de l'été 2021. Il est donc primordial de penser l'adaptation du territoire liégeois aux conséquences du changement climatique. Comme lieu urbain dense avec une activité humaine très forte, Liège doit réfléchir de manière prospective son espace et ses lieux de vie afin de protéger les populations actuelles et futures.

Afin de ne pas être spectateur de ce constat environnemental alarmant, j'ai à cœur, en tant qu'Echevin de la Transition écologique, d'impliquer la Ville de Liège dans la voie d'une transition climatique ambitieuse pour les générations futures. Ainsi, le Conseil Communal s'est engagé en faveur d'une réduction de 55% de sa production de Gaz à Effet de Serre (GES) à l'horizon 2030. De cette manière, Liège s'est positionnée comme une des villes les plus ambitieuses en matière climatique de Wallonie et a fait de la politique environnementale un de ses leviers d'actions majeurs pour améliorer le cadre de vie de ses citoyens.

Au travers de ce nouveau Plan d'Actions pour l'Energie Durable et le Climat (PAEDC), la Ville de Liège définit les efforts et les actions nécessaires à mettre en œuvre de manière pragmatique et scientifique. Pour ce faire, la Ville s'est entourée d'experts reconnus afin d'établir un diagnostic fiable mais surtout d'objectiver les choix et les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés.

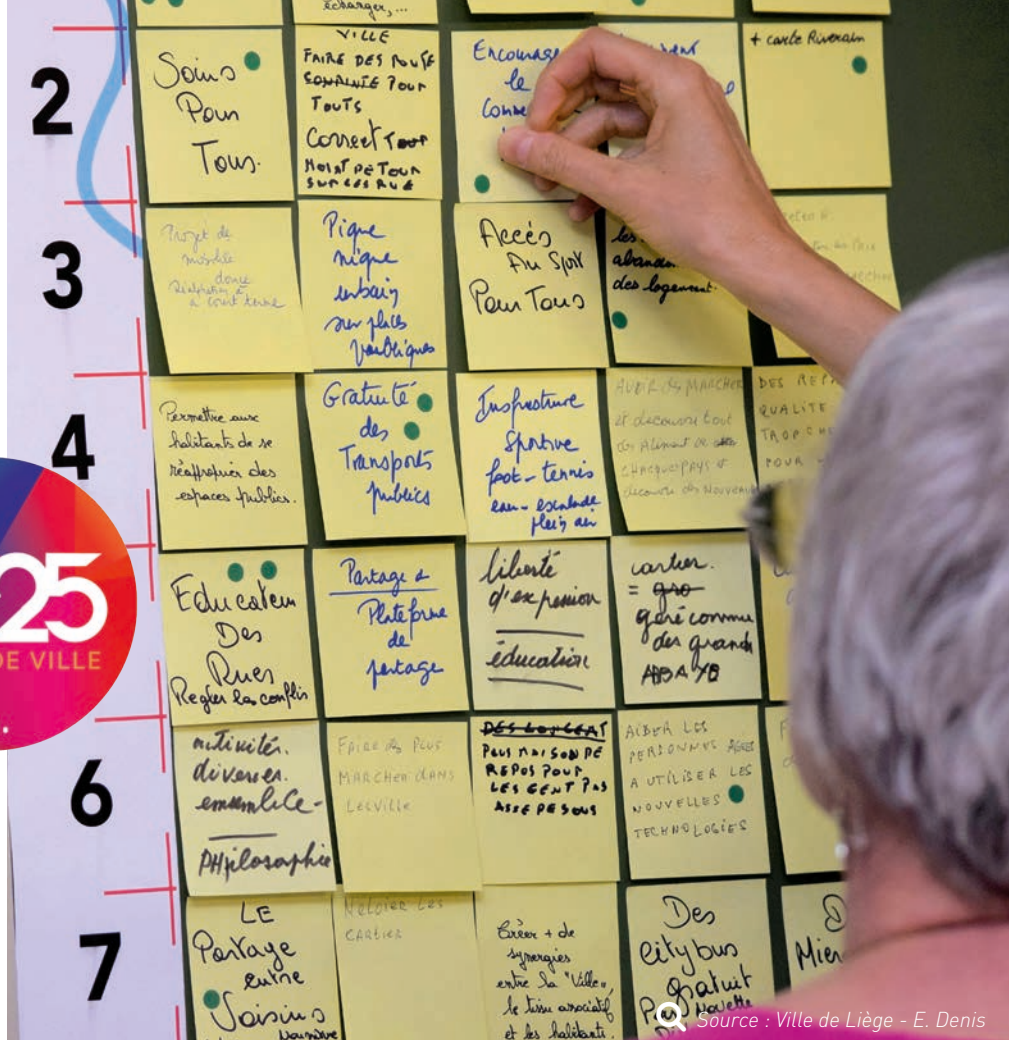
L'avenir de la ville de Liège dépend de notre capacité à inventer un projet qui réponde aux particularités de notre espace et aux attentes à la fois des habitants et des acteurs socio-économiques. Si elles peuvent parfois apparaître divergentes, elles n'en sont pas moins conciliables. C'est pourquoi, les leviers d'actions identifiés sont de différents ordres tant pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre que pour l'adaptation du territoire au changement climatique. Ils concernent des thématiques plurielles comme la mobilité, le logement, la production d'énergie, la végétalisation, l'économie ou les services. En termes de résilience, d'exemplarité et d'actions, le rôle de la Ville est évidemment essentiel. Cependant, les efforts à fournir sont collectifs et doivent être supportés, pour l'ensemble du territoire communal, tant par le secteur public que par le secteur privé. A ce titre, des partenariats devront se renforcer ou être développés avec différents acteurs de la Métropole liégeoise.

Afin de garantir le succès de ce Plan, une certaine souplesse a été laissée quant aux moyens d'actions à activer tout en responsabilisant les différentes parties prenantes de celui-ci. En effet, il apparaît essentiel de pouvoir réagir rapidement aux opportunités d'actions qui se présenteront et qui pourront ainsi faire évoluer ce plan au regard des réalités futures, voire de porter l'ambition encore plus haut.

Avec cet outil stratégique, le Collège a souhaité impliquer la Ville dans l'effort climatique commun et de ce fait s'engager à rendre Liège plus agréable, plus résiliente, plus attractive et respectueuse de son territoire et de ses usagers.

Échevin en charge de la Transition écologique, de la Mobilité, de la Propreté et du Numérique

Liège, Ville engagée pour le climat



Source : Ville de Liège - E. Denis

En 2015, la Ville a adhéré à la 2ème Convention des Maires pour le Climat et l’Energie. Cette Convention réunit des milliers de collectivités locales qui s’engagent volontairement à réduire leurs émissions de CO₂ et à adapter leur territoire aux effets du changement climatique. Par cette adhésion, la Ville de Liège s’est engagée à réduire ses émissions de CO₂ de 55% à l’horizon 2030 par rapport à 2005, année de référence. La Ville de Liège formalise son engagement via son Plan Climat.

Le Conseil Communal de juin 2021 a approuvé les 2 volets du Plan Climat : le plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre d’une part, et le plan d’adaptation du territoire au changement climatique, d’autre part.

La population liégeoise associée à la démarche

Dans le cadre du lancement du projet de Ville « Liège 2025 », une consultation citoyenne à large échelle a été organisée. Celle-ci avait pour but de permettre aux citoyens de jouer un rôle affirmé dans la définition des objectifs à suivre pour leur ville.

Le Plan Climat intègre autant que possible les résultats issus des travaux de consultation citoyenne.

Ce Plan Climat est une base vouée à être améliorée et à évoluer constamment, notamment grâce à l’apport des citoyens, acteurs de la transition énergétique et climatique à Liège.

Objectifs du Plan Climat

Les mesures du Plan Climat visent trois objectifs principaux :

- **L’atténuation** du changement climatique : diminuer les émissions de CO₂ de son territoire ;
- **L’adaptation** aux effets du changement climatique : adapter le territoire et réduire sa vulnérabilité aux effets du changement climatique ;
- **L’amélioration** de l’accès à une énergie sûre, abordable et durable. Cet objectif de développement des sources d’énergie renouvelables va de pair avec une sécurisation, une modernisation et une adaptation des réseaux d’approvisionnement.

L’atteinte de ces objectifs nécessite de faire appel à l’intelligence collective et à des mécanismes de solidarité et de coopération extra-communale.

 La Convention étape par étape.
Source : eumayors.eu

Un objectif commun

L'objectif commun poursuivi par ces trois objectifs est d'augmenter la résilience* de notre territoire au changement climatique, et ce, au bénéfice de ses habitants, de ses usagers et de l'ensemble de ses composantes socio-économiques.

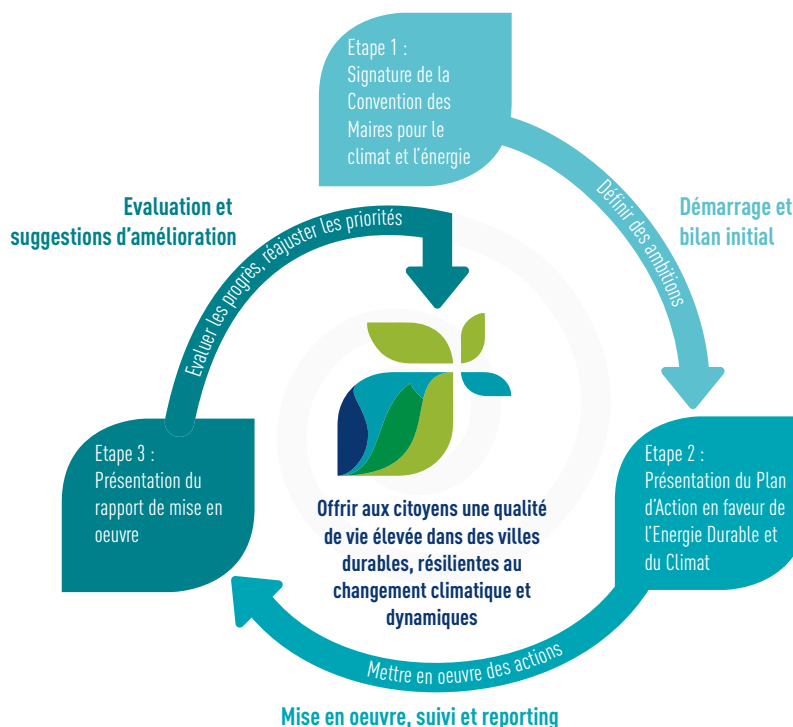
Une stratégie ambitieuse pour un objectif ambitieux... mais nécessaire

Si l'objectif de réduire les émissions de CO₂ sur notre territoire de 55% à l'horizon 2030 est ambitieux, une partie du chemin est déjà parcouru !

De 2005 à 2018 (données disponibles les plus récentes), les émissions globales de CO₂ du territoire ont baissé de 20%. Ces émissions rapportées au nombre d'habitants du territoire montrent une diminution de plus de 25% !

La suite implique de réduire de près de la moitié le niveau d'émissions relevé en 2018 d'ici 2030. Ce chemin, la Ville l'a balisé grâce à ce Plan d'Actions.

Dans cette brochure, nous présentons les pistes et les actions envisagées par la Ville pour atteindre cet objectif. Chaque secteur sera mis à contribution en tenant compte de son potentiel de réduction d'émissions et des bras de leviers existants.



Le Plan Climat, un outil évolutif

Le Plan Climat est un outil évolutif. Il sera donc évalué, corrigé, adapté en permanence afin d'en maximiser l'impact.

Ce Plan Climat a aussi pour objectif de permettre à la Ville de tendre vers la neutralité carbone à l'horizon 2050.

D'autres actions non reprises dans ce plan et mises en œuvre par d'autres acteurs importants du territoire participent également à l'amélioration du bilan territorial. Ces acteurs sont issus des pôles de recherche et de développement, de l'industrie, du niveau académique (ULiège, ...) et des différents niveaux de gouvernance.

* LE CONCEPT DE RÉSILIENCE

Le changement climatique est le résultat d'un processus lent qui a été initié par la production de gaz à effet de serre issue de nos activités humaines depuis des décennies. Il produit des effets visibles sur notre territoire comme à l'échelle globale. En agissant de manière collective sur la quantité de gaz à effet de serre que nous émettons dans l'atmosphère, nous serons capables de ralentir le changement climatique. Mais il faudra plusieurs dizaines d'années avant un « retour à la normale ». Il faut donc adapter notre territoire pour améliorer sa résilience aux phénomènes acquis du changement climatique.

La résilience est la capacité qu'a notre ville de résister aux effets divers du changement climatique sur les personnes, les collectivités, les écosystèmes, l'infrastructure, ainsi que l'économie, l'industrie et les entreprises.

CO₂

Bilan et objectifs de la Ville de Liège

Bilan CO₂ 2005 - 2018



-23%
LOGEMENT

-17%
TRANSPORT



-29%
PATRIMOINE ET
SERVICES COMMUNAUX

-19%
TERTIAIRE ET
INDUSTRIE



Objectif 2030
par rapport à 2005



-55%

La première étape de réalisation de notre Plan Climat a consisté à établir un inventaire des émissions sur le territoire pour une année de référence, 2005, année par rapport à laquelle nos progrès en matière de réduction d'émissions de CO₂ sont mesurés.

La méthodologie retenue par la Convention des Maires impose de comptabiliser toutes les émissions de gaz à effet de serre qui sont produites dans tous les secteurs d'activité du territoire liégeois (logement, transports et mobilité, industrie non soumise au mécanisme d'échange de quotas d'émissions, secteur tertiaire, agriculture) pour tous les vecteurs énergétiques (électricité, gaz, mazout, etc.).

Bilan territorial en 2005

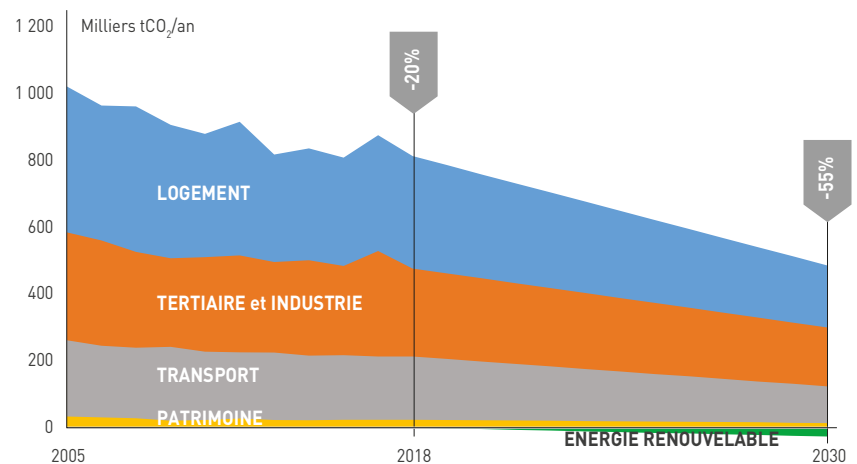
Cet inventaire a permis de chiffrer l'impact des secteurs d'activités en termes d'émissions de CO₂ sur notre territoire. Cet impact est de 1 020 056 tonnes de CO₂. Les émissions liées au patrimoine communal sont incluses dans l'inventaire des émissions territoriales et représentent une part d'environ 3%.

Evolution de la situation entre 2005 et 2018

Les dernières données disponibles montrent une baisse globale de 20% des émissions de CO₂ par rapport à l'année de 2005. Rapportées au nombre d'habitants sur le territoire, les émissions de CO₂ ont même baissé de plus de 25% depuis 2005.

Objectifs pour la période 2018-2030

La trajectoire fixée par le Plan Climat est de réduire le niveau d'émissions relevé sur le territoire en 2005 de 55% à l'horizon 2030, soit de réduire de 43% les émissions relevées en 2018.



Evolution des émissions de CO₂ par secteur sur la période 2005 à 2018.
Source : Ville de Liège.

La vision de Liège à l'horizon 2050



ADOPTION DU PLAN D' ACTIONS

- ✓ 30 actions clés dans 5 secteurs
- ✓ Mise en place de comités de suivi pour chaque secteur



UN PLAN D' ACTIONS AMBITIEUX

- ✓ Diminuer de 43% les émissions de CO₂ de 2018
- ✓ Tripler la capacité de production d'énergie renouvelable



LIÈGE, NEUTRE EN CARBONE

- ✓ Zéro émission nette de gaz à effet de serre



Q "Paliss'Art : L'Homme de la Mesue" Source : Ville de Liège

Logement



Lever les barrières et accélérer la rénovation énergétique du bâti liégeois

Liège présente le bâti le plus ancien de Wallonie avec près de 88% des immeubles datant d'avant 1971, époque à laquelle les normes en matière de performance énergétique des bâtiments étaient quasi inexistantes.

De plus en plus de propriétaires rénovent leur logement pour obtenir un gain de confort et diminuer leurs consommations énergétiques. Mais pour beaucoup, les barrières à la rénovation énergétique restent nombreuses : manque de moyens financiers, manque de connaissances dans le domaine du bâtiment, ou simplement manque de temps. Un tel projet s'avère souvent trop complexe pour les personnes les plus démunies.

Pour les immeubles détenus en copropriété, la difficulté de se lancer dans

une rénovation énergétique est accrue puisqu'un tel projet nécessite d'arriver à un consensus entre copropriétaires sur le projet de rénovation.

Le secteur du Logement est donc face à un défi multiple puisqu'il est nécessaire de rénover le bâti liégeois rapidement tout en préservant son caractère architectural et patrimonial, et ce, dans un contexte de flambée des prix de l'énergie et des matériaux, de pénurie de main d'œuvre qualifiée et d'incertitudes sur le vecteur énergétique pour lequel opter.

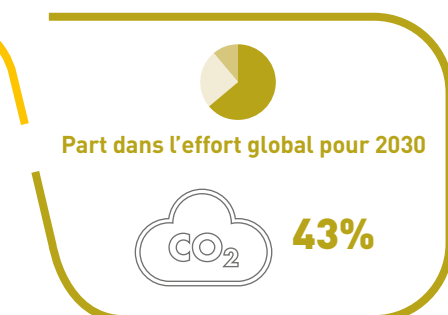
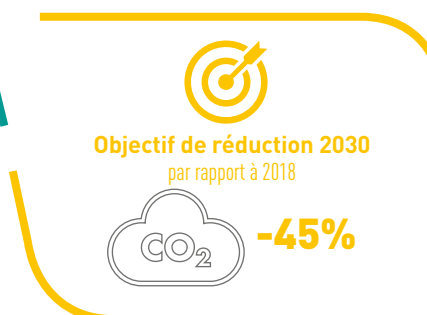
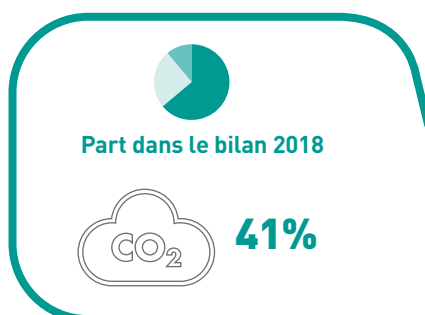
La Ville ne peut relever ce défi seule mais elle s'engage, via différentes actions, à stimuler la rénovation sur son territoire et à encourager les mesures permettant de diminuer la consommation d'énergie des logements.

PRINCIPALES ACTIONS :

- Création de plateformes d'accompagnement à la rénovation des logements individuels et collectifs
- Information et sensibilisation à la maîtrise de l'énergie et à la rénovation énergétique
- Prime à l'audit énergétique pour les ménages à revenus modestes
- Tuteurs énergie
- Groupements d'achats de matériaux, biens et services en matière d'efficacité énergétique
- Plus d'informations : MAISON DE L'HABITAT
TÉL: +32 (0)4 221 66 77



Situation et objectifs





Transport et mobilité

Repenser la mobilité : une meilleure connectivité et accessibilité de la ville

PRINCIPALES ACTIONS :

- Développement d'infrastructures de mobilité active (marche, vélo, micro mobilités)
- Développement des infrastructures et de l'offre des transports en commun. (tram et transport ferroviaire, réorganisation du réseau de bus)
- Développement des parkings relais (P+R) et de leur intermodalité avec l'offre des transports en commun.
- Augmentation de l'attractivité du plan de déplacement interne de la Ville
- Promotion d'une logistique urbaine écoresponsable

La redistribution de l'espace public Liégeois doit se faire en faveur des modes de déplacement actifs et des transports en commun pour un meilleur maillage, des connexions efficaces et un cadre de vie plus sain. Cette réorganisation doit également prendre en compte l'intégration d'autres fonctions urbaines (espaces verts et/ou récréatifs, adaptation au changement climatique, lutte contre les îlots de chaleur urbain, etc.).

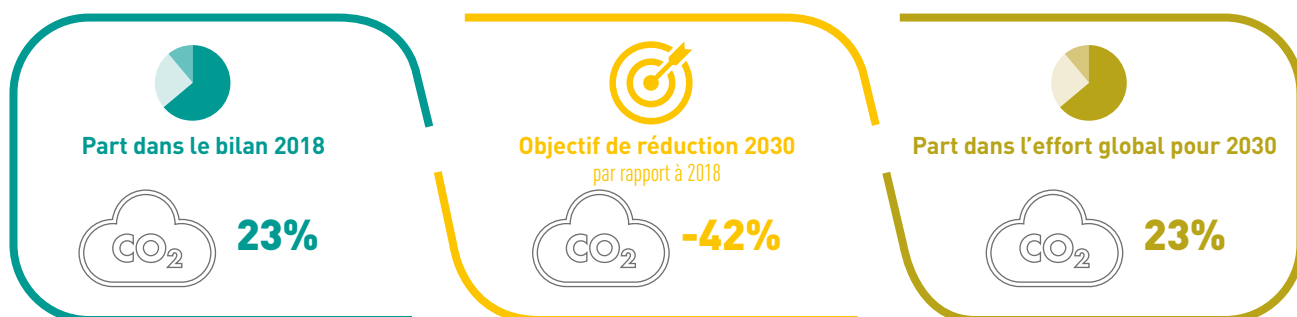
En l'absence d'un réseau performant d'infrastructures dédiées aux modes actifs et aux transports en commun, l'usage de la voiture individuelle a tendance à s'amplifier en raison notamment du dynamisme et des activités liées à la ville.

Les voiries locales et de plus grand gabarit accueillent un nombre important de véhicules individuels, avec des conséquences non négligeables sur les

émissions de gaz à effets de serre et la qualité de l'air.

La Ville, avec les autres niveaux de pouvoir (régional, fédéral,...), va ainsi encourager le changement de mode sur son territoire en agissant sur les infrastructures (P+R, tram, pistes cyclables), le stationnement (réduction de la part vouée à la voiture, installation de parkings vélos sécurisés), les services (remodelage de l'offre en transports en commun et interconnexion avec les P+R) et la communication (changement des mentalités). Cette démarche est conforme au principe « STOP » (modification de la hiérarchie des modes de transport en privilégiant les modes doux) adopté dans le Plan Communal de Mobilité.

Situation et objectifs





Crédit : "Spaces Works - Spaces Guillemins"

Tertiaire et industrie

Mobiliser des outils innovants pour financer la transition énergétique et écologique du secteur

La transition vers une économie plus durable et plus efficiente en énergie passe par la mobilisation du secteur tertiaire et des mesures adaptées à ses réalités. Les mesures sont axées sur les objectifs de la stratégie wallonne de rénovation énergétique à long terme du bâtiment (renforcement progressif de la performance énergétique des bâtiments (PEB) : octroi de primes ou subventions, réalisation d'audits énergétiques, recours à des "contrats de performance énergétique" pour les bâtiments publics, mécanismes de financement pour investissement ...). Le secteur doit viser une réduction drastique de ses consommations d'énergie. Pour ce faire, la Ville veut accélérer le respect de ces exigences en mobilisant l'ensemble des dispositifs accessibles aux différentes composantes et en portant l'information aux bénéficiaires potentiels sur l'octroi de primes et de subventions (p.ex. UREBA),

sur les achats groupés pour la rénovation énergétique de bâtiments tertiaires (isolation, chaudières, éclairage, électroménager) et sur le recours au dispositif RenoWatt Wallonie.

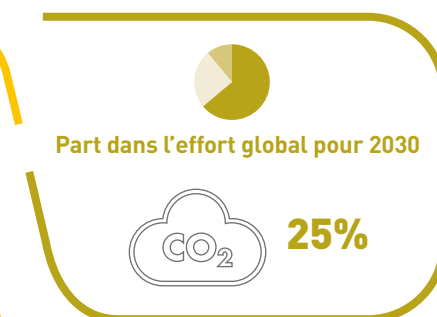
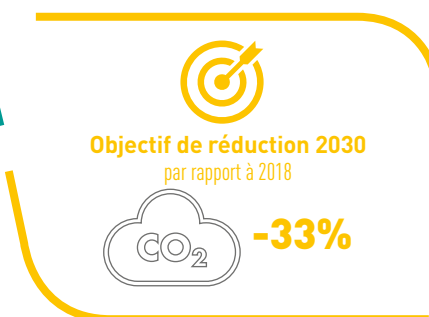
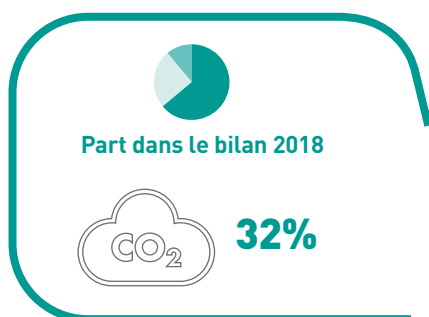
L'industrie est divisée en deux secteurs : celui des petites et moyennes industries, qui ne sont pas soumises à des obligations sectorielles, et celui des grandes industries, soumises aux accords de branches et aux mécanismes d'échange de quotas d'émissions. Ces dernières ne sont donc pas considérées dans le périmètre de ce Plan Climat. Les petites et moyennes industries sont comprises dans le périmètre du Plan Climat mais ne font pas l'objet de mesures spécifiques puisqu'elles suivent souvent des modèles guidés par les coûts et saisiront naturellement les opportunités qu'elles identifieront de rénover leurs outils de production et consommer moins d'énergie fossile, donc émettre moins de CO₂.

PRINCIPALES ACTIONS :

- Promotion de l'audit énergétique
- Création d'une plateforme ressource en matière de rénovation énergétique et groupements d'achats de biens et services en matière d'efficacité énergétique



Situation et objectifs





Patrimoine et services communaux

Montrer l'exemple

PRINCIPALES ACTIONS :

- Contrats de Performance Energétique sur les bâtiments communaux
- Rénovation de la nouvelle Cité Administrative « Zéro Carbone »
- Amélioration de la télégestion des installations techniques de bâtiments
- Modernisation de l'éclairage dans les bâtiments communaux
- Rénovation de sites particuliers (piscines, halls sportifs)
- Augmentation de la capacité de production d'énergie de source renouvelable
- Sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie
- Rationalisation des usages du parc de bâtiments communaux
- Prise en compte de critères environnementaux lors du renouvellement de la flotte de véhicules
- Promotion de la mobilité douce pour les déplacements des agents communaux
- Modernisation de l'éclairage urbain



Source : schreiber.com

Le Patrimoine communal de la Ville de Liège compte environ 500 bâtiments, plusieurs centaines de kilomètres de voiries communales et près de 20 000 points d'éclairage. Bien que l'impact carbone du patrimoine communal ne représente qu'une partie minime des émissions territoriales, la Ville se doit de montrer l'exemple.

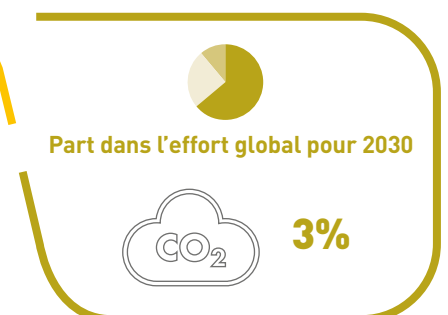
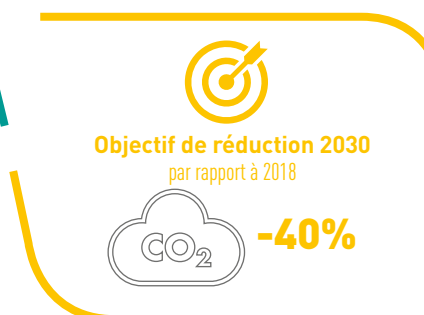
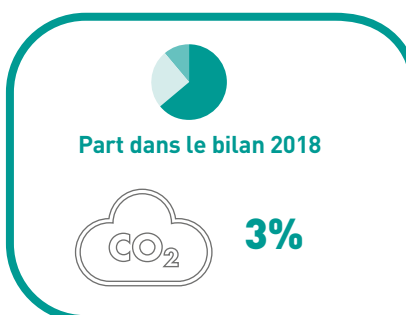
Ainsi, nos services techniques sont à pied d'œuvre pour rénover le parc de bâtiments communaux et rationaliser leurs usages en y regroupant des services. Les rénovations sont l'occasion d'installer des moyens de production d'énergie renouvelable. La rénova-

tion de la nouvelle Cité Administrative « zéro carbone » en est une illustration.

La Ville modernise son éclairage urbain et travaille avec le principal opérateur des réseaux de distribution d'électricité et de gaz en Province de Liège (RESA) au remplacement de la totalité des 20 000 points d'éclairage par des appareils modernes et peu consommateurs.

La flotte de véhicules est sélectionnée sur base de critères de durabilité de manière à permettre à nos services techniques de conserver un haut niveau de service tout en limitant l'impact de leurs déplacements.

Situation et objectifs





Sources d'énergies renouvelables

Augmenter notre capacité de production d'énergie renouvelable

Les émissions de gaz à effet de serre produites sur notre territoire sont liées à la combustion d'énergies fossiles directe (chauffage des bâtiments et transports) et indirecte (production d'électricité). Les objectifs de neutralité carbone nécessitent la décarbonation massive de ces vecteurs énergétiques. Pour satisfaire les besoins en chauffage et en refroidissement des villes, de nouvelles solutions apparaissent dans le domaine des réseaux de chaleur exploitant différentes sources d'énergie renouvelables ou fatales. Par ailleurs, la course à l'électrification que nous vivons depuis quelques années n'est une solution que si nous arrivons à produire de l'électricité plus propre.

L'augmentation de notre potentiel de production d'énergie renouvelable devra naturellement aller de pair avec la recherche de l'efficacité énergétique dans tous nos usages. Puisque l'équipement d'un bâtiment avec des moyens de production d'énergie renouvelable s'effectue souvent en phase avec une

rénovation énergétique, le développement de ces moyens de production sera vraisemblablement conditionné par le rythme de déploiement des chantiers de rénovations sur notre territoire.

Pistes à étudier

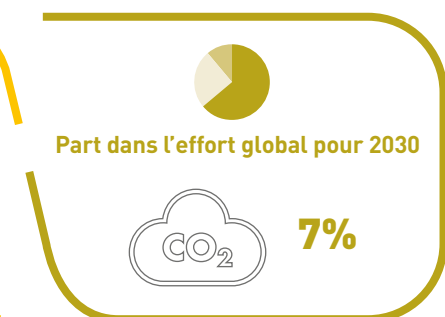
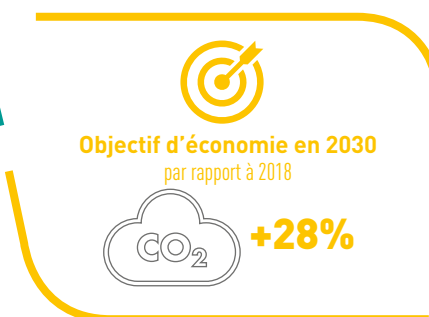
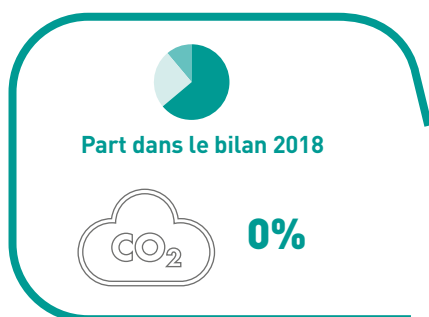
Grâce au régime des « communautés d'énergie », plusieurs entités consommatrices situées au sein d'un périmètre local ou non pourront s'associer pour produire, consommer, stocker et vendre de l'électricité en vue de retirer des bénéfices environnementaux, sociaux et économiques par le biais d'une mutualisation et d'une synchronisation entre leur production et leur consommation d'électricité.

La Ville analysera les divers scénarios possibles, tant au niveau des particuliers que des entreprises et des bâtiments publics afin de susciter la création de telles communautés énergétiques.

PRINCIPALES ACTIONS :

- Etude de caractérisation du potentiel de production d'énergie de source géothermique sur le territoire
- Cartographie du potentiel de production d'énergie solaire des toitures présentes sur notre territoire
- Outil d'aide à la décision et d'analyse économique pour l'installation de panneaux solaires
- Projet éolien à l'île Monsin
- Augmentation de la capacité de production d'énergie hydroélectrique

Situation et objectifs





© Sources: Ville de Liège



Adaptation au changement climatique

Améliorer notre résilience aux effets du changement climatique

PRINCIPALES ACTIONS :

- Préservation du patrimoine arboré et plantation de 24 000 arbres sur le domaine public et privé à l'horizon 2030 (Plan Canopée)
- Installation d'un réseau de mini stations environnementales et information des citoyens sur les pics de pollution, la qualité de l'air et les paramètres climatiques
- Infiltration des eaux pluviales « à la parcelle » pour favoriser la réalimentation des nappes phréatiques
- Prévoir l'accès à un espace vert de qualité pour chaque citoyen à 10 minutes à pied de son domicile
- Participation aux Contrats de Rivière Ourthe et Vesdre

Le climat évolue au niveau mondial sous les effets des activités humaines et des émissions de gaz à effet de serre qui y sont liées. Le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et la communauté scientifique s'accordent à dire qu'une partie du changement climatique est acquise et irréversible ; si nous arrêtons d'émettre des gaz à effet de serre du jour au lendemain, les phénomènes climatiques que nous connaissons aujourd'hui se poursuivraient dans le temps. Il est donc indispensable, en parallèle aux efforts que nous menons pour réduire nos émissions, d'adapter notre territoire aux effets du changement climatique pour le rendre plus résilient et réduire sa vulnérabilité.

Le Plan d'Adaptation poursuit cet objectif : permettre à notre territoire de faire face aux effets du changement

climatique et préserver l'intégrité des personnes, des biens et des services.

La Ville de Liège a réalisé un diagnostic de vulnérabilité de son territoire face aux effets du changement climatique en utilisant l'outil mis au point par l'Agence wallonne de l'Air et du Climat (AwAC). Les résultats de cette analyse ont orienté le choix des actions à mettre en œuvre aujourd'hui pour adapter le territoire de la Ville à ces changements. Les principales vulnérabilités identifiées par les experts sont au nombre de cinq :

- Risques d'inondations
- Pics de chaleur
- Dégradation de la qualité d'air
- Affaiblissement du patrimoine végétal et de la biodiversité
- Pénuries d'eau

Situation et objectifs

Augmenter notre résilience

+24 000 arbres plantés d'ici 2030

Rendre la ville plus verte et agréable



<https://canopee.liege.be>

Plus d'informations:
canopee@liege.be

Zoom sur le plan CANOPÉE



Le Plan Canopée : une action phare d'adaptation de notre territoire

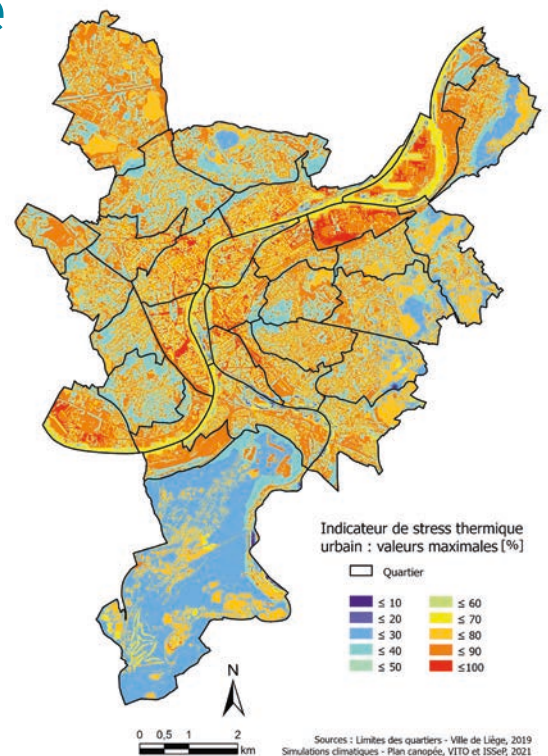
Le Plan Canopée vise à la plantation sur le territoire de la Ville de Liège de plus de 24 000 arbres en domaine public et privé d'ici 2030 pour lutter contre le phénomène des îlots de chaleur urbains.

L'arbre urbain est le meilleur allié des villes par l'ensemble des bénéfices qu'il apporte : la captation du CO₂, la purification de l'air, les effets d'ombrage rafraichissants, le verdissement des quartiers et le maintien de températures plus fraîches par temps de forte chaleur. Il permet également une meilleure infiltration de l'eau dans le sol et évapotranspire de grandes quantités d'eau. Il participe ainsi à la lutte contre les inondations.

Planter le bon arbre au bon endroit : un outil cartographique permet aux services techniques d'identifier les quartiers et sites prioritaires les plus exposés aux îlots de chaleur urbains.

Planter en ville reste un défi en raison de la forte densité, de la forte artificialisation des sols et du nombre d'imperméables présents. Des solutions techniques existent et sont mises en œuvre par la Ville.

Chaque année, à l'occasion de la semaine de l'arbre, les citoyens liégeois peuvent s'inscrire et emporter gratuitement un arbre parmi une sélection d'essences résilientes au changement climatique.



J'approuve la démarche de la Ville de Liège par rapport aux objectifs européens visant, sur le territoire communal, à réduire d'au moins 55% d'ici 2030 ses émissions de CO₂ grâce à :

- une meilleure efficacité énergétique
- une plus grande utilisation des sources d'énergie renouvelables

Je souhaite y contribuer à mon niveau en choisissant ci-dessous une ou plusieurs actions à réaliser pour en faire une habitude de vie : 21 jours suffisent pour changer nos habitudes !

	Je fais déjà	Je m'y engage
Diminuer ma consommation de gaz, mazout, pellets, ...		
<i>Diminuer le chauffage: 1°C en moins = 7% d'économie financière</i>		
<i>Placer des tentures isolantes et les fermer dès que le soleil se couche</i>		
<i>Poser des panneaux réflecteurs de chaleur derrière les radiateurs</i>		
<i>Isoler les tuyaux passant dans des espaces non chauffés (cave, ...)</i>		
<i>Faire entretenir régulièrement chaudière, boiler ou chauffe-eau</i>		
<i>Placer un thermostat d'ambiance avec programmateur</i>		
<i>Placer des vannes thermostatiques : position 1 = 12°C ; 2 = 16°C ; 3 = 20°C</i>		
<i>Isoler mon logement (toit, murs, sols, ...)</i>		
<i>Réduire ma consommation d'eau chaude</i>		
Diminuer ma consommation électrique		
<i>Limiter le nombre d'appareils électriques</i>		
<i>Eteindre systématiquement la lumière quand je quitte une pièce</i>		
<i>Eteindre complètement mes appareils électriques : adieu aux veilles !</i>		
<i>Utiliser la lumière naturelle dès que possible</i>		
<i>Laver mon linge à basse température et le faire sécher sans machine</i>		
<i>Opter pour un éclairage basse consommation (LED, ...)</i>		
<i>Éviter la climatisation et aérer aux heures fraîches en été</i>		
<i>Placer des protections solaires aux fenêtres côté sud (stores, ...)</i>		
Diminuer ma consommation de produits		
<i>Donner ou vendre mes objets inutilisés et acheter en seconde main</i>		
<i>Réparer, réutiliser, recycler plutôt que jeter et acheter du neuf</i>		
<i>Emprunter livres et jeux au lieu de les acheter (bibliothèque, ...)</i>		
<i>Faire des cadeaux immatériels : cinéma, concert, soin, repas,...</i>		
<i>Proposer à mes voisins ou amis de mutualiser outils, machines, ...</i>		
<i>Acheter des biens durables et refuser les produits jetables (vaisselle, ...)</i>		
Me déplacer sans trop polluer		
<i>Préférer les transports en commun ou le covoiturage</i>		
<i>Choisir un mode de transport alternatif à l'avion pour les prochaines vacances ou du moins compenser mes émissions de CO₂</i>		
<i>Me déplacer en mode doux: à pied, à vélo, en trottinette, ...</i>		

Je fais déjà Je m'y engage

Utiliser moins de plastique et réduire mes déchets

Acheter en vrac et éviter les emballages		
Éviter l'achat de bouteilles et contenants en plastique		
Utiliser des sacs en tissu et réutiliser les contenants (flacons, ...)		

Réduire ma consommation de papier

Imprimer recto/verso et choisir du papier recyclé		
Utiliser des mouchoirs et des serviettes de table en tissu		
Coller un "stop-pub" sur ma boîte aux lettres et refuser les prospectus		

Réduire les émissions issues de ma consommation numérique

Utiliser un moteur de recherche qui finance des projets environnementaux ou contribue à la reforestation : Ecosia, Lilo, ...		
Supprimer mes vieux emails et planter un arbre via Cleanfox, ...		

Diminuer l'impact énergétique de mon alimentation

Acheter des produits locaux et de saison, si possible bio		
Limiter ma consommation de viande et préférer les protéines végétales		
Cultiver un petit potager et des herbes aromatiques		

Pour aller plus loin ...

Choisir une banque qui investit dans les énergies renouvelables		
Soutenir ou adhérer à une association qui agit pour le climat		
Changer de fournisseur pour une électricité plus verte		
Installer des panneaux solaires thermiques et/ou photovoltaïques		
Préférer le "fait maison" aux produits industriels		

Autre(s) engagement(s) de mon choix :

.....

.....

**Charte à retourner → Maison de l'Habitat, Service du Logement,
Rue Léopold 37 à 4000 Liège . energie@liege.be ; 04 221 66 77**

Nom : Prénom :

Tél. : Mail :

Adresse : Localité : CP :

Date : Signature :

- Je souhaite être contacté(e) pour réaliser un poster gratuit de mon engagement
- Je demande à recevoir le poster de mon engagement par la poste
- J'accepte que mon poster soit affiché lors d'expositions et/ou publié sur www.citiesengage.eu, www.liege.be, facebook et twitter
- Je souhaite recevoir les informations sur le suivi de la campagne Engage par e-mail
- Je souhaite recevoir la newsletter de la Maison de l'Habitat
- J'accepte que mes données personnelles soient traitées aux fins mentionnées ci-dessus selon la politique de protection de la vie privée et des données à caractère personnel de la Ville de Liège dont je peux prendre connaissance sur le site www.liege.be ou obtenir copie par simple demande au 04/2216677 ou via energie@liege.be. Je peux retirer mon consentement à tout moment et à défaut, mes données seront conservées pendant 5 ans. Pour toute demande, je peux contacter le DPO (Délégué à la Protection des Données) de la Ville, Mme Adriaenssens via dpo@liege.be et en cas de non satisfaction introduire une plainte auprès de l'Autorité de protection des données.





Le mot de conclusion

Aujourd'hui, plus personne ne peut ignorer la réalité du problème climatique et la nécessité d'agir pour en réduire les causes et les effets, chacun à notre mesure, individuellement ou collectivement.

Ce que la Ville de Liège propose aujourd'hui à l'ensemble de la communauté liégeoise au travers de ce plan d'actions pour l'énergie durable et le climat est de construire ensemble un nouveau projet de société. Il doit permettre de contribuer aux objectifs mondiaux de transition environnementale tout en améliorant nos propres conditions de vie au niveau local en nous protégeant contre les effets dévastateurs du changement climatique.

Ce plan d'action est par nature évolutif et participatif et sera soumis à un processus permanent d'évaluation et d'amélioration associant la société civile.

Il est, à ce stade, limité dans ses ambitions premières aux champs d'intervention définis par le cadre de la Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie, soit principalement à des actions à portée directe sur les consommations d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation du territoire pour réduire la vulnérabilité des populations.

Cependant, notre capacité d'intervention sur les facteurs indirects reste à développer. Tous les flux de matière et d'énergie qui alimentent ou quittent notre territoire, les habitudes de consommation, et donc les processus de fabrication à l'international, les modes de transport de marchandises ou de déplacement des personnes, impactent encore d'avantage le climat que notre bulletin local. Il importera donc d'ouvrir le débat vers une approche élargie de la transition énergétique et climatique qui prenne également en compte ses dimensions sociales et économiques. C'est l'esprit du Green Deal européen qui vise une évolution de la société vers plus de résilience économique, énergétique et climatique, de parcimonie dans l'usage des ressources, d'équité dans l'accès à leurs avantages.

Il est donc essentiel de poursuivre nos efforts pour renforcer les mécanismes d'intelligence collective, de solidarité et de coopération extra-communale.

En toute objectivité, la solution globale passera par une adaptation de nos comportements de consommation vers plus de qualité et de proximité, et moins de quantité et de gaspillage. Cela vaut tant pour l'énergie que pour l'alimentation, les transports et la manière de concevoir la Ville et ses relations fonctionnelles.

En outre, il est primordial d'adapter l'ensemble du territoire liégeois aux risques liés aux effets du changement climatique. Cela devra se faire au travers de différentes politiques transversales balayant tant le développement territorial, la transition écologique, la végétalisation et la gestion de l'eau que la conception des espaces et du bâti privés et publics.

Nous nous réjouissons déjà de la suite de ce processus avec tous ceux qui veulent rendre Liège plus durable, plus respirable et plus résiliente. Faire de Liège une ville où il fait bon vivre et grandir.

ENGAGEZ-VOUS ET PARTICIPEZ
À L'AMÉLIORATION DU PLAN CLIMAT
PLUS D'INFOS : WWW.LIEGE.BE/CLIMAT

